

Compte rendu de la réunion du 21 février 2022

Groupe de travail ETP Santé mentale

En lien avec la fiche action n°2 du Projet Territorial de Santé Mentale du Val d'Oise

Participants présents : Carole DUPUY (Clinique La nouvelle Héloïse), Christophe LAMISSE (CH Argenteuil) Sandrine DURANTON (Présidente du Conseil de l'Ordre des Médecins), Hajer DIMASSI (CH Carnelle Portes de l'Oise), Claude GERNEZ (Psychiatre en ville), Dalila MORO (UNAFAM), Elisabeth BRITO BORGES (CH Carnelle Portes de l'Oise), Cécile COURANT (Equipe de coordination du PTSM - Cabinet ENEIS KPMG), Caroline TOSI (Coordinatrice adjointe CoordETP95).

Début de la réunion : 18h30

Fin de la réunion : 20h20

Le Projet Territorial de Santé Mentale contient un volet d'actions sur l'Education Thérapeutique du Patient, en sa fiche action n°2.2 (PTSM page 150).

Dans ce cadre, CoordETP95 accompagne les travaux du groupe de travail visant à mettre en œuvre cette action.

Les porteurs de projets sont le Dr LAMISSE Christophe et le Dr DUPUY Carole. Le groupe de travail est composé notamment de représentants des contributeurs identifiés dans la fiche action. Mais la composition du groupe de travail n'est pas figée. Elle pourra évoluer pour intégrer d'autres contributeurs, en fonction des besoins qui seront identifiés lors des réunions successives.

Ordre du jour de la réunion n°2 :

1. Présentation des nouveaux membres du groupe - Rappel des points abordés lors de la réunion n°1
2. Présentation et discussion sur la liste des programmes d'ETP en santé mentale sur l'IDF
3. Communication d'informations sur les programmes d'ETP existants sur le Val d'Oise
4. Identification des axes de travail prioritaires au regard des échanges du jour

➤ **Présentation des nouveaux membres du groupe - Rappel des points abordés lors de la réunion n°1**

Dans la cadre de l'ouverture vers la ville, et vers les patients et leurs proches aidants, nous accueillons trois nouveaux membres :

- Mme BRITO BORGES, CH Beaumont, cadre de santé des structures extrahospitalières (CMP, CATTP, 3 hôpitaux de jour et deux équipes mobiles (précarité et santé à domicile))
- Docteur GERNEZ Psychiatre à Enghien les bains, Président de la Fédération Française de Psychiatrie
- Mme MORO, déléguée UNAFAM Val d'Oise (<https://www.unafam.org/val-doise>)

Par ailleurs, nous accueillons Mme COURANT dans le cadre de son activité de consultante, en charge de la coordination du PTSM chez ENEIS KPMG.

On effectue ensuite un rapide rappel des points abordés lors de la première réunion du groupe (cf CR n°1 du 12 janvier 2022).

➤ **Présentation et discussion sur la liste des programmes d'ETP en santé mentale en IDF**

Constat est fait du peu de programme d'ETP déclarés auprès de l'ARS sur le territoire départemental en regard de ce qui se fait en IDF. Certains patients sont dirigés dans des centres parisiens parfois. Il y a effectivement peu d'offre sur le département. En tout cas trop peu compte tenu de la forte demande.

Le groupe s'interroge sur ce qui pourrait expliquer que le Val d'Oise est, en quelque sorte, le parent pauvre des activités d'ETP en IDF. Les raisons suivantes sont avancées :

- Physionomie du territoire – dispersion des actions
- Déficit de personnel médical – problématique de démographie des psychiatres
- Exigences / lourdeurs des demandes de l'ARS
- Manque de coordination – Nécessité de structurer les actions au sein de structures communes telles que les plateformes de réhabilitation qui jusqu'à très récemment n'existaient pas dans le Val d'Oise

La discussion fait ressortir un fort déficit d'information des professionnels sur ce qui se fait dans les structures de santé.

➤ **Communication et informations sur les programmes d'ETP existants sur le Val d'Oise**

Comment faire pour améliorer cet aspect essentiel du développement des activités d'ETP ? Enquête écrite, orale ?

Sur avis du groupe, il est décidé de :

- pour le secteur public, envisager la diffusion d'une enquête écrite dans un premier temps (avec l'aide et l'appui du Dr LAMISSE)
- pour le secteur privé, réaliser des entretiens téléphoniques en première intention (avec l'aide et l'appui du Dr DUPUY)

La diffusion des résultats de ces recherches devra être menée auprès de tous les acteurs de la santé mentale, et notamment les professionnels libéraux.

Par quel biais ? Un premier outil existant peut être utilisé : la cartographie établie par CoordETP95, qui est diffusée aujourd'hui sur son site internet.

Mme BRITO BORGES souligne l'intérêt d'une démarche de recensement, suivie d'une diffusion de l'information pour inciter à une plus grande formalisation des actions éducatives (notamment par la déclaration de programmes d'ETP auprès de l'ARS). Cela valorisera le travail effectué par les équipes, et permettra de structurer l'offre apportée aux patients et leurs proches.

Le docteur LAMISSE fournit au groupe plusieurs informations sur les programmes développés (au CH d'Argenteuil notamment) :

- PROFAMILLE est un programme de psycho éducation- validé par l'ARS - pour les proches et aidants de patients souffrant de troubles schizophréniques. Le CH Argenteuil est en charge du cluster du Val d'Oise.

Le programme est constitué de deux sessions, d'un an chacune, avec 18 rendez-vous dans la première session. Ce programme concerne tous les aidants et familles du Val d'Oise. Démarrage en octobre 2021.

D'ici un ou deux mois, des participants seront recherchés pour la session qui démarre en octobre 2022 (à voir avec le Docteur LAMISSE).

Pour plus de renseignements, voir : <https://profamille.site/> et <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/parcours-des-patients-et-des-usagers/projet-territorial-de-sante-mentale/illustrations/article/programme-d-education-therapeutique-profamille>

- P2R95 Plateforme territoriale de réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive, labellisée, pour le sud Val d'Oise ET Les ailes déployées pour le nord Val d'Oise.

Ces plateformes sont en phase de développement (définition des missions à préciser encore et amélioration la formation des personnels de ces structures). Elles vont permettre entre autres de structurer l'offre d'ETP sur le département. A noter que les outils d'ETP mis en place seront accessibles à tous les patients, et donc aux patients de ville et aux patients orientés par l'hôpital.

Ces deux structures ne sont pas encore connues des autres professionnels. Elles ont commencé leur activité pendant la période COVID, et aucune communication spécifique n'a encore été réalisée. Mme COURANT précise que en tant que coordinatrice du PTSM, elle va initier un groupe de travail pour l'organisation d'une journée départementale de réhabilitation qui aura pour objectif, entre autres, de communiquer sur cette plateforme et de mettre en place les actions nécessaires pour faire connaître cette plateforme auprès des professionnels et des usagers.

A ce sujet Mme MORO précise que l'UNAFAM a été impliquée dans la rédaction du PTSM et dans la mise en place de la plateforme P2R95. On relève ici l'importance de la communication auprès de ces structures proches des patients et des familles, car ceux-ci sont particulièrement démunis face à la méconnaissance de l'offre qui existe sur le territoire.

Pour plus de renseignements, voir : <https://www.lad.fr/node/328/printable/print> et pour la plateforme P2R95 – contact : p2r95@ch-argenteuil.fr (les deux coordinatrices de la plateforme sont: Mme UNGLICK et Mme KELIFA)

- Programmes BREF et LEO : ces deux programmes d'ETP peuvent être un préalable à la poursuite d'un programme PROFAMILLE.

Le programme BREF se compose de 3 séances qui sont destinées à communiquer des informations. Il n'y a pas de développement de compétences dans ce cadre. Elles s'adressent aux proches, par suite des premières hospitalisations pour un trouble schizophrénique. Programme référencé et développé par le CLAP de Lyon - Dr Romain REY.

Le programme LEO est un programme de psycho éducation développé également par l'Unité CLAP de Romain REY. Il est également destiné aux aidants. Il n'est pas centré sur la schizophrénie, il vise des troubles plus larges. Il se compose de 8 séances. C'est un programme axé sur l'acquisition de compétences. Il n'est pas encore développé en Val d'Oise. Cela se fera cohérence avec la P2R95.

Pour plus de renseignements : voir <https://www.lad.fr/node/328/printable/print>

- PSSM - Premiers secours en santé mentale : une collaboration pourra être envisagée avec ce programme.

Plusieurs structures disposeront de personnels qui seront habilités à mettre en place des formations sur les premiers secours en santé mentale (formations notamment sur l'approche au suicide). L'urgence en santé mentale est un sujet porté notamment par les CLSM.

Pour plus d'informations : voir <https://pssmfrance.fr/>

Enfin, l'enjeu essentiel que constitue la communication va nécessiter de mettre en place des outils performants de partage, de suivi et de diffusion d'informations. CoordETP95 va œuvrer dans ce sens, avec l'appui du cabinet ENEIS KPMG qui pilote l'ensemble du PTSM.

Par ailleurs :

- Madame MORO indique qu'il faut inciter les professionnels hospitaliers à diriger les familles des patients vers des associations telles que l'UNAFAM, car elles disposent d'informations et aident à coordonner le soutien apporté aux patients.
- Le docteur GERNEZ indique que jusqu'alors les psychiatres libéraux n'étaient pas mis dans la boucle des actions d'ETP qui peuvent être mises en place. Il souligne la nécessité de construire des passerelles entre le monde hospitalier et le monde libéral.
- Il serait intéressant d'associer les infirmiers libéraux au développement de l'ETP en santé mentale. Cette remarque est d'autant plus intéressante qu'ils pourraient réaliser de l'ETP à domicile. Il faudrait toutefois que ces professionnels suivent une formation qualifiante en ETP, mais les membres du groupe signalent que le manque de valorisation de ce type d'activité pour les professionnels libéraux pose problème.
- Le docteur DIMASSI souligne qu'il faut envisager d'utiliser l'outil de visio-conférence pour réaliser des séances d'ETP à distance. Le docteur LAMISSE indique que cette solution est en réflexion au sein des plateformes de réhabilitation.

➤ **Identification des axes de travail prioritaires au regard des échanges du jour**

- ✓ Information/ Communication sur les programmes et actions mis en place (avant de créer de nouvelles actions/programmes)
- ✓ Formalisation des actions d'éducation qui se réalisent dans les structures de ville et les structures hospitalières : c'est un préalable indispensable à la communication
- ✓ Mieux identifier les besoins en ville avant d'y déployer des actions, pour structurer et organiser les actions entre acteurs hospitaliers, associatifs, praticiens de ville. Et s'appuyer notamment sur la plateforme de réhabilitation
- ✓ Mener une réflexion sur le développement d'une collaboration active entre les praticiens de ville et les praticiens hospitaliers. Ce qui peut se faire notamment par le biais des plateformes de réhabilitation.
- ✓ Mener une réflexion sur la réalisation de l'ETP en visio-conférence, à distance. Ceci constitue une très bonne piste pour développer l'offre sur le territoire.

Objectifs respectifs pour les prochaines réunions du groupe de travail :

CoordETP95 : Recherche, puis transmission au groupe de travail, d'informations sur les programmes d'ETP déclarés ou non à l'ARS, sur le département. Pour répertorier les actions éducatives, il sera nécessaire de déterminer au préalable quelques critères permettant de s'assurer d'une démarche « type » ETP, avec par exemple, la formation à l'ETP d'au moins un membre de l'équipe, une organisation particulière mise en place pour la réalisation d'ateliers (planning, salle dédiée, constitution d'une équipe dédiée, etc), etc.

Cette action de CoordETP95 se déroulera selon le procédé décidé par le groupe (*voir ci-avant « Communication et information sur les programmes d'ETP existants sur le Val d'Oise »*)

Docteur DURANTON : Rechercher un médecin généraliste qui serait intéressé à participer au groupe de travail, dans l'optique d'une meilleure intégration du point de vue de la « ville » aux réflexions du groupe. L'idéal serait peut-être que ce médecin soit membres d'une CPTS.

Madame Dalila MORO : Contacter les représentants des CLSM du Val d'Oise pour les inciter à participer aux travaux du groupe. Rechercher des informations sur les acteurs qui pourraient collaborer au développement de l'offre d'ETP.

Docteur DIMASSI et Mme BRITO BORGES : Réfléchir à la formalisation des différentes actions déjà développées sur leurs structures de ville et repérer les personnels formés aux 40h ETP qui seraient susceptibles d'être mobilisés

Ensemble des MEMBRES DU GROUPE (présents ou non à la réunion du groupe de travail) :

- Porter à connaissance de CoordETP95 toutes les actions d'éducation thérapeutiques dont ils ont connaissance (programmes agréés ARS ou action éducatives en cours ou en projet)
- Réfléchir aux pathologies qui peuvent plus facilement faire l'objet d'ateliers en ville et /ou en visio conférence

Et toujours... même si il a été décidé de privilégier les actions d'information et de communication dans un premier temps:

- Identification d'une structure de ville dans laquelle un atelier d'ETP pourrait être effectué (il s'agit ici d'élargir le champ d'action d'un programme ETP existant, qui est actif sur une structure hospitalière)
- Imaginer les conditions pratiques de réalisation : Quand (à quelle date est-ce envisageable de débiter l'expérience) ? - Comment (quel type de partenariat avec la structure de ville, ateliers en présentiel ou en visio-conférence, etc) ? - A quelle fréquence (à déterminer en fonction du nombre de patients potentiels)? - Par qui (quels professionnels pourraient intervenir ? des hospitaliers ou des personnels de ville formés à l'ETP ? – intégrer des pairs aidants) – Avec quels moyens (réfléchir notamment aux questions de financement) ? – Quel mode d'accès pour les patients (réfléchir au parcours du patient – qui adresse le patient, qui fait le BEP, etc) – Avec quels outils de communication sur cette action ? – Etc .

L'objectif de ce travail est d'engager la réflexion et la discussion autour du développement des actions en ville.

Pour rappel, si besoin, voici les coordonnées des référents ETP à l'ARS :

Val d'Oise : Madame LE PRIOL : marion.lepriol2@ars.sante.fr

Ile de France : Madame MEUX : marie-claire.meux@ars.sante.fr - Monsieur HEMON : yann.hemon@ars.sante.fr